



CONTRAT ANNUEL A FLOT & A TERRE



Terre & Mer premium 2026 – PORT D'ARRADON

AVANTAGES ET CONDITIONS
Conditions particulières en capitainerie
*En fonction des places disponibles

AVANTAGES À FLOT

- ☀ Terre-mer Premium : 10 mois à flot entre le 15 février et le 15 novembre

AVANTAGES DIVERS

- ☀ Facilités de règlement
- » Paiement échelonné sur 10 prélèvements du 15/01 au 15/10.
- » Accès aux sanitaires, point de recyclage, wifi, eau, électricité, chariot d'armement

☀ Carte plaisance Morbihan

Demandez votre carte en Capitainerie

Profitez des avantages contractuels et des bonus liés à vos escales ! Utilisez l'application "Plaisance Morbihan"



AVANTAGES À TERRE

- ☀ Terre-mer Premium :
 - » 3 mois à terre (terre-pleins du Golfe) entre le 15 novembre et le 15 février.
 - » Emplacement, manutention A/R, , remorquage A/R inclus

ABSENCE OBLIGATOIRE

- ☀ Absence du plan d'eau obligatoire de 3 semaines minimum consécutives, soit sur le terre-plein, soit en navigation entre le 1er juillet et le 1er septembre

AVANTAGES CROISIÈRE



- ☀ Réseau Passeport Escales : Sous réserve de déclaration d'avis de croisière avant 12h

Sous condition de déclaration d'avis de croisière avant 12h :

- » Nombre de nuitées illimité à concurrence de 2 nuitées consécutives maximum à chaque escale dans tous les ports de la Compagnie des Ports du Morbihan (sauf Houat et Hoedic : (1 nuitée /an hors juillet et août)
- » 4 nuitées offertes dans chacun des ports partenaires du réseau Passeport Escales, à concurrence de 2 nuitées consécutives maximum.

Entre le 1er mai et le 30 septembre : **BONUS** escales

- ➡ 8 nuitées d'absence déclarées en continu = **2 nuitées bonus**
- ➡ 15 nuitées d'absence déclarées en continu = **6 nuitées bonus**

- » Les nuitées bonus sont à utiliser dans tous les ports du réseau hors ports de la Compagnie des Ports du Morbihan avant le 31 décembre de l'année en cours -1 nuitée bonus maximum par port

Extrait des tarifs
en euros TTC



Utilisez l'application "Plaisance Morbihan" et accédez facilement aux différents services.

Monocoque	CATEGORIE	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N
Longueur	maxi	5,99	6,49	6,99	7,49	7,99	8,49	8,99	9,49	9,99	10,49	10,99	11,49	11,99	12,99
Largeur	maxi	2,30	2,45	2,60	2,70	2,80	2,95	3,10	3,25	3,40	3,55	3,70	3,85	4,00	4,30
Terre et mer Premium		1624	1808	1993	2196	2403	2610	2831	3055	3283	3510	3750	3995	4251	4571
Terre et mer Premium	Ponton B	1961	2181	2450	2694	2948	3205	3472	3744	4024	4305	4596	4894	5205	5583

Contact : 02 97 44 01 23

arradon@compagniedesportsdumorbihan.fr

port-arradon.com

SAPL COMPAGNIE DES PORTS DU MORBIHAN
Capital social 22 994 064 € - SIREN : 317 823 409 - RCS Vannes
Siège social : Hôtel du département - Vannes
Correspondance au 8 rue Alain Gerbault - CS 62221 - 56006 Vannes Cedex